

PRIX DES ANNONCES : Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. fianc. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corp), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

Administration et Rédaction : 37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur

Bureau de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les illustrations non insérées ne sont pas rendues.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS : 1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-B. GOLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

La Séparation... Allemande !

LA SÉPARATION... ALLEMANDE!

Il y a de bonnes gens qui trouvent qu'ici l'on parle trop de la Séparation.

Avant la guerre, les journaux ne parlaient que de la même chose : toujours leur politique, toujours leur parti et leurs hommes.

Personne ne s'en étonnait. A présent, on semble avoir perdu l'habitude de penser. Il semble que les cerveaux soient vidés, qu'on ait perdu toute force d'attention, toute force de réflexion, — et surtout le bon sens.

Et l'on entend dire à la ronde : Il ne faut pas parler de tout ça pendant la guerre.

Tout ça !... La question de la séparation et du fédéralisme est une affaire capitale qui tient de tous les côtés aux intérêts publics présents et futurs. Et l'on s'étonne que les journaux en parlent. Il semble à certains qu'il n'en faudrait pas dire un mot.

Des lecteurs nous le font remarquer à l'envi. Et, comme ils sont bienveillants, il convient de leur répondre; on me demande de le faire, en plusieurs articles, s'il le faut (et il le faudra bien), mais de manière à débayer une bonne fois le terrain.

Et bien, allons-y carrément, et tâchons de rencontrer les arguments de l'adversaire pour s'expliquer franchement.

D'après certains, la Séparation, c'est donc une chose dont il ne faudrait pas plus parler que si elle n'existait pas.

Je veux bien admettre que, si on ne l'avait pas décrétée, les Wallons attendraient encore quelque temps avant de la demander.

Mais elle existe. Elle existe, du fait des Flamands qui la demandaient depuis 1856 et qui l'ont enfin obtenue.

Elle existe, et il faudrait être aveuglé par les patriotards ou ignorant de ces questions, pour croire que les Flamands se laisseraient ravir le moindre des avantages que la séparation leur assure dans le présent et surtout pour l'avenir.

La séparation, les Flamands en avaient le plus grand besoin. On a fort mal connu jusqu'ici, en Wallonie, la légitimité de leurs revendications. Et l'on a encore plus mal connu les fortes raisons que la Wallonie avait de vivre hors des atteintes de l'action flamande.

Nos députés se désintéressaient de ces questions : ils passaient leur temps à manger du curé, ou du franc-maçon, ou du capitaliste, suivant leurs partis respectifs, et ils écartaient avec soin toutes les grosses questions qui demandaient un peu d'étude et que la guerre a mises si cruellement en évidence. Quant à la Presse, elle subissait la censure de ces représentants du peuple, et toutes les affaires qui pouvaient le moins du monde les trouver au dépourvu étaient soigneusement écartées.

Chose curieuse ! Depuis que la Séparation est décrétée, tout le monde en parle de nouveau, les journaux s'en occupent, — la censure allemande laisse faire, — et si l'autre censure le pouvait, elle nous caviarderait à mort ! L'affaire, pourtant, est d'une telle importance qu'elle est proprement devenue internationale.

Elle est devenue internationale, non seulement à cause du bruit que les Flamings ont fait tout autour, mais aussi par l'action des Flamands et des Wallons qui sont derrière le front.

On ne sait pas assez qu'il y a hors frontières toute une Presse wallonne et flamande qui réclame à cors et à cris, — pour après la guerre, — ce qui est déjà fait.

Entre parenthèses, ces Flamands là, et ces Wallons, qui font du séparatisme en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas, — et même au front, comme on l'a montré ici même — est-ce qu'ils seront, eux aussi, fusillés après la guerre ?

Pourquoi ne les supprime-t-on pas tout de suite, pour faire réfléchir ceux d'ici ? C'est qu'il y a une différence.

Aux yeux de nos patriotards, quand on travaille ici pour la séparation, on fait les affaires des Allemands !

Tandis que ceux qui là-bas travaillent dans le même sens, font les affaires des Alliés.

La question intéresse donc tout le monde, y compris nos amis.

Et il n'y aurait que les Belges d'ici qui n'auraient pas le droit de s'en occuper.

Cela n'est pas sérieux. Nos patriotards, — qui font si bien leurs affaires personnelles pendant l'occupation, et qui voudraient qu'on s'entende avec eux pour négliger les intérêts collectifs du pays, — oublient ou feignent d'oublier que, si les Wallons d'ici n'ont rien demandé pendant la guerre, ils l'auraient fait après, d'accord avec les Wallons exilés, avec le même entrain et la même insistance que les Flamands y ont mis récemment.

Si bien que la Séparation subsistera, par le fait de l'Allemagne à la demande des Flamands, si l'Allemagne gagne la guerre, — et elle subsistera de même, à la demande des Wallons, dans toute autre éventualité.

Par conséquent, inutile de faire tant de chichi. Ce qui est fait, est fait.

Nous n'avons rien demandé, mais nous l'avons quand même.

C'est très bon. Gardons-le ! Et surtout, tâchons, comme les Flamands, d'en profiter le plus largement possible.

C'est là, me semble-t-il, la meilleure manière de faire le malin !

HENRI DE DINANT.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 10 juillet.

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht Dans la région du Kemmel, sur la Lys et la Somme, l'activité combattive a repris vers le soir. Poussées de reconnaissance ennemies pendant la nuit.

Groupe d'armées du Kronprinz Impérial L'ennemi a poursuivi ses violentes attaques partielles.

An Sud-Ouest de Noyon ainsi qu'au Sud de l'Aisne, il a débouché à plusieurs reprises avec des forces plus puissantes et a pris possession des fermes de Porte et des Loges, à l'Ouest d'Antheuil et a pris pied dans les vieilles tranchées françaises au Nord de Longpont.

Dans les secteurs limitrophes, notre feu l'a rejeté. A l'Ouest de Château-Thierry, nos propres poussées heureuses nous ont valu des prisonniers.

Vive activité de reconnaissance de l'ennemi de part et d'autre de Reims.

Groupe d'armées du duc Albrecht.

Dans le Sundgau, nos détachements d'assaut ont ramené des prisonniers des tranchées françaises.

Vienne, 9 juillet. — Officiel de ce midi.

Sur le front italien, pas d'événement particulier à signaler. En Albanie, la pression des forces ennemies, avançant au-delà de la Vojsa, persiste. Des combats se sont livrés au Sud-Ouest de Barut.

En liaison avec ces opérations, les Français ont gagné du terrain sur le Devoli supérieur.

Berlin, 8 juillet. — Officiel.

Nous avons repoussé toutes les attaques sans exception prononcées par des patrouilles entre Merys et le canal de La Bassée, et par des forces importantes au Sud-Est de Hamel.

Sur le ruisseau de Clignon, l'ennemi a cherché à nous induire en erreur en coiffant ses soldats de casques d'acier allemands.

Cette ruse contraire au Droit des gens a été éventée à temps et a coûté des pertes aux troupes ennemies.

Nous avons de nouveau bombardé Compiègne. Une attaque de nos avions contre des docks de Danquerque y a provoqué des incendies, dont plusieurs ont duré longtemps.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 9 juillet (3 h.)

Entre Montdidier et l'Oise, nous avons exécuté ce matin à trois heures trente, une opération locale à l'Ouest d'Antheuil sur un front de près de quatre kilomètres.

Nos troupes, appuyées par les chars d'assaut, ont pénétré dans les lignes ennemies, enlevé la ferme porte et la ferme des loges et réalisé une avance de 1800 mètres environ sur certains points.

Une contre-attaque ennemie sur la ferme des loges a été repoussée. Nous avons maintenu tous nos gains.

Le chiffre des prisonniers valides actuellement dénombrés atteint 450 dont 15 officiers.

Au Sud de l'Aisne, la lutte d'artillerie a continué activement pendant la nuit dans la région de la ferme de Chavigny ; nous avons exécuté une nouvelle progression sur ce point et fait une vingtaine de prisonniers dont un officier.

Activité des deux artilleries à l'Ouest et au Nord de Château-Thierry, notamment à la côte 204.

Nos patrouilles ont ramené des prisonniers en Champagne dans le secteur des Marquises et près de Jouain-Souain.

Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, 9 juillet (11 h.)

Au Sud de l'Aisne, une contre-attaque allemande sur les positions que nous avons conquises dans la région de la ferme de Chavigny a échoué sous nos feux.

Le chiffre des prisonniers que nous avons faits au cours de l'attaque de ce matin à l'Ouest d'Antheuil atteint cinq cent trente. Nous avons en outre capturé une trentaine de mitrailleuses.

Journée calme sur le reste du front.

Armée d'Orient.

Paris, 8 juillet.

Dans la région comprise entre le Devoli et la Tornorica, les troupes françaises ont complété leurs succès en enlevant de haute lutte toute la crête de Bofina entre Cafabecit et Malgiarperit.

Le nombre des prisonniers faits sur les bulgares s'élève à cent trente.

A gauche des Français les troupes italiennes opérant en liaison avec eux ont enlevé les hauteurs de Cavadevo et continuent à progresser sur la rive gauche de la Tornorica.

EN RUSSIE.

Moscou, 8 juillet. — Le Conseil des commissaires du peuple a ordonné la mobilisation des classes de soldats nés en 1896 et 1897 et, en attendant, les ouvriers de Moscou ont été appelés sous les armes.

Un décret de M. Trotski, commissaire pour la guerre, fixe la solde des soldats de l'armée rouge à 150 roubles pour les célibataires et à 250 roubles par mois pour les mariés.

Cette décision a été prise pour récompenser les soldats pour le travail sérieux et les services rendus dans les combats aux fronts intérieur et extérieur.

Moscou, 7 juillet. — Le journal « Pravda » a apporté encore les détails suivants sur le meurtre du ministre allemand, comte von Mirbach.

Les deux agents au service de l'impérialisme russo-anglais, dit-il, se présenteront à la légation porteurs de faux papiers et d'un billet d'introduction signé faussement du nom du camarade Dzerjinski.

L'un des auteurs de cet acte de provocation, que depuis longtemps la Presse monarchique et contre-révolutionnaire semblait laisser prévoir, n'est autre qu'un révolutionnaire, socialiste de gauche, membre de la commission de Dzerjinski, qui a abandonné traitreusement le service du gouvernement des Soviets pour se mettre à la remorque des zéus qui veulent entraîner la Russie dans une nouvelle guerre et rétablir le gouvernement de propriétaires fonciers et de capitalistes.

La Russie se trouve en ce moment sur le point d'être impliquée dans une nouvelle guerre par le fait de gredins qui se laisseront séduire par Sawinski et sa séquelle.

Aux premiers efforts du gouvernement des Soviets pour s'emparer des meurtriers, les socialistes-révolutionnaires de gauche répondirent par la provocation d'une insurrection contre le gouvernement.

Ils occupèrent le commissariat de Dzerjinski, mirent celui-ci et le membre Lazis en état d'arrestation, ainsi que la plupart des membres du parti communiste-bolchéviste.

Ils se rendirent ensuite maîtres du bureau de téléphone, firent occuper une partie de Moscou par leurs troupes et s'emparèrent des automobiles des Soviets.

Le gouvernement des Soviets, de son côté, a arrêté comme otages tous les socialistes-révolutionnaires de gauche qui assistaient au Congrès au grand théâtre, et a pris les mesures pour repousser les gardes blancs et annihilier les plans des contre-révolutionnaires.

Tous ceux en Russie qui estiment que c'est un crime et une folie que de jeter le pays dans une nouvelle guerre soutiendraient le gouvernement.

Londres, 8 juillet. — Un radiotélégramme russe annonce que les mouvements contre-révolutionnaires organisés à Moscou ont été réprimés. Il y a eu une centaine d'arrestations.

Moscou, 8 juillet. — Le Soviet de Moscou a décidé d'exclure de son sein les membres qui font partie des partis socialistes-révolutionnaire et minimaliste.

Berlin, 9 juillet. — Des journaux parlent de M. von Henze comme successeur du comte von Mirbach, en qualité de ministre d'Allemagne en Russie. M. von Henze est très particulièrement au courant des affaires russes.

Stockholm, 8 juillet. — On mande de Pétrograd à « Svenska Dagblad » : L'Entente émet comme prétexte à une intervention en Russie le fait qu'elle est réclamée par des hommes d'Etat russes éminents, qui constitueraient un gouvernement poursuivant l'exécution du programme de M. Kerenski.

On cite déjà comme devant faire partie de cette combinaison, MM. Kerenski, Teretchenko, Stachowitz, en qualité de ministre de l'intérieur, et Isvolski, comme ministre des affaires étrangères.

Le nouveau gouvernement serait amené à la côte Mourmansk à bord de navires anglais. Aussitôt débarqué sur le territoire russe, il proclamerait l'abolition de la paix de Brest-Litovsk et les obligations que la Russie a le devoir de remplir vis-à-vis de l'Entente.

Moscou, 8 juillet. — Un train blindé qui transportait des troupes anglaises, françaises et serbes commandées par des officiers russes, serait, dit-on, arrivé le 16 juin à Arkhangelsk et l'on s'attendrait à voir les troupes finlandaises marcher contre la ville.

Les employés de la ligne de Mourmansk, réunis à Kem, le 28 juin, se sont déclarés partisans des bolchévistes et ont décidé que les membres des partis social-révolutionnaire et minimaliste ne pourraient faire partie des Soviets des chemins de fer.

Les troupes maximalistes se sont emparées des stations de Malegka et Novospokojé, dans le secteur de Sysram.

Les patrouilles de cosaques sont signalées dans les environs de Shadrinsk.

Dans le secteur d'Omsk, les combats se dessinent en faveur des maximalistes et la lutte continue dans les districts du Don.

La propagande communiste se fait déjà sentir dans les rangs des Tchéques-Slovaques ; ses détachements auraient refusé de marcher contre les troupes des Soviets.

Moscou, 8 juillet. — Outre la République de la mer Blanche, un nouvel Etat a été constitué sous l'influence anglo-franco-américaine.

La nouvelle république s'appelle République de Wologdash et réclame tout le Nord-Est de la Russie, de la côte de la mer Blanche à la frontière de l'Asie.

Londres, 8 juillet. — On mande de Tokio au « Times » que le conseil des feld-marchaux a adopté le plan de la coopération des forces de terres et de mer.

Les effectifs seront portés à 21 corps d'armée, soit 42 divisions ou 426 régiments.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Dépêches de l'Agence Wolff. (Service particulier du journal).

Berlin, 10 juillet (officiel). — Dans la Méditerranée, nos sous-marins ont coulé 5 vapeurs et 1 voilier de quelque 15.000 tonnes brut.

Niew, 8 juillet. — Les Social-Révolutionnaires de la Gauche qui par un bluff s'étaient emparés pour quelques heures d'une petite partie de la ville de Moscou et du bureau télégraphique, ont mis en circulation des bruits tendancieux disant qu'ils auraient, avec l'aide la garnison de Moscou, renversé les Soviets.

Londres, 7 juillet. — Officiel : Pendant un coup de main à l'Est de Hamel, nous

avons fait plusieurs prisonniers et nous sommes emparés d'une mitrailleuse.

L'artillerie ennemie a été active dans le secteur de Fonquevillers. Pour le reste, calme complet sur le front britannique.

17 bombes ont été lancées sur divers objectifs. Aujourd'hui, à l'aube, l'ennemi a tenté dans la région de Loere, une attaque que nous avons repoussée.

Pour le reste, rien de particulier à signaler, sauf l'activité de l'artillerie et des mortiers de tranchée ennemis dans le secteur de Béthune.

Rome, 8 juillet. — Officiel.

Dans la vallée de Lagarina et dans la Vallarsa, feu de diversion réciproque plus violent à certains endroits.

Au Nord du mont Valbella (haut plateau d'Asiago) nos patrouilles ont repoussé les détachements de reconnaissance ennemis après un violent combat.

Sur le Grappa, de petites opérations ont eu lieu. Le 6 juillet nous ont permis de gagner du terrain au Nord de la crête, de faire 51 prisonniers et de prendre 2 mitrailleuses et un lance-flammes.

Nous avons élargi hier nos positions avancées établies dans le secteur du col Caprile.

Nos avions et nos dirigeables, de même que ceux de nos alliés, ont été très actifs le jour et la nuit. 8 appareils ennemis ont été descendus au cours de combats aériens.

La Guerre sur Mer

Londres, 8 juillet. — Le bruit court qu'une crise est imminente dans l'Amirauté britannique.

A la suite d'une très violente discussion avec les directeurs des constructions navales, M. Allan Anderson donnera peut-être sa démission.

Il semble que le contrôleur de la flotte ait sévèrement condamné le gaspillage constaté dans la construction de nouveaux navires.

Berlin, 7 juillet. — L'escadrier d'avions commandé par le lieutenant R. Christiansen étant partie de la côte de l'embouchure de la Tamise, les aviateurs remarquant à l'embouchure de la Tamise un sous-marin anglais portant l'inscription « C. 25 », qu'ils attaquent à coups de mitrailleuses avant qu'il ait eu le temps de plonger.

Les matelots qui se trouvaient sur le pont du sous-marin furent tués; seul le commandant, resté debout sur la tour et armé d'une carabine cherchant à se défendre.

Selon toutes apparences, le mécanisme de plongée s'était dérangé, de telle sorte qu'il n'était plus possible de soustraire le sous-marin aux attaques des aviateurs dont les mitrailleuses continuèrent à tirer jusqu'à épuisement de leurs munitions.

Le combat dura 35 minutes. Quand nos avions se retirèrent, le sous-marin s'en alla à la dérive.

Retournée à sa base d'opération, l'escadrille fit rapport sur l'événement et aussitôt une seconde escadrille partit pour le lieu du combat. Elle rencontra le sous-marin « C. 25 » pris à la remorque par un autre sous-marin, le « B. 51 ».

Les deux navires furent cette fois atteints à coups de bombes. Le « C. 25 » fut touché deux fois.

L'escadrille Christiansen, retournée sur place dans l'entrecitres, constata que le « C. 25 », complètement désamarré, était sur le point de sombrer à l'entrée de la Tamise, tandis que le second sous-marin, fortement avarié, était remorqué par des destroyers.

Les aviateurs retourneront indemnes à leur point d'attache.

L'Offensive allemande à l'Ouest

Paris, 8 juillet. — Une personnalité très au courant des affaires militaires écrit de Londres au « Journal » :

Les Allemands préparent une nouvelle offensive de grand style, mais il n'est pas possible de préciser l'endroit exact où elle s'exécutera.

La saison favorise les opérations de von Hindenburg, qui a tout le temps devant lui pour manœuvrer.

L'attaque allemande se produira à un endroit où les Alliés ne l'attendent pas et ce ne sera pas encore la dernière.

Genève, 8 juillet. — Plusieurs correspondants de journaux neutres à Paris sont menacés d'expulsion pour avoir soi-disant fait des communications inexactes au sujet des dégâts causés aux bâtiments publics par les bombes des aviateurs allemands.

Ces correspondants assurent que, dans les bâtiments des archives de l'Etat, des documents historiques datant de l'époque de Condé et de Napoléon I^{er}, ainsi que de l'époque contemporaine, seraient devenus la proie des flammes.

Quelques projectiles auraient porté entre Le Palais Bourbon et le Palais des Invalides.

Genève, 9 juillet. — La frontière française a été ouverte pour douze heures ce matin à 7 heures pour la poste et le service des voyageurs.

REVUE DE LA PRESSE

L'« Avenir Wallon », qui reste le seul organe doctrinal du mouvement wallon, montre, dans une intéressante étude sur le « sophisme de l'égalité des langues », pour quelles raisons de politique anti-françaises le mouvement linguistique et culturel flamand a été encouragé par la Cour, depuis la fondation de l'Etat belge.

Au total, des moyens de production inférieurs à ceux dont nous étions dotés, moins d'hommes, un outillage moindre, des ressources minières diminuées, un cheptel réduit, sans parler de la réduction considérable de notre portefeuille de titres étrangers, et des charges annuelles de notre dette extérieure.

Certes, la perspective est loin d'être enchantée, ajoute le grand journal lyonnais; mais il faut avoir le courage de regarder la vérité telle qu'elle est.

Les graves problèmes de l'après-guerre sont de ceux dont les solutions ne s'imposent pas et il importe de les aborder dès maintenant si l'on ne veut pas accroître encore leurs difficultés.

Dans le domaine militaire, on doit aux « bourreurs de crânes » trop de déceptions pour qu'on les écoute aujourd'hui quand ils viennent exercer leurs talents dans le domaine économique.

Le « Bruxellois » parle de la guerre économique que certains voudraient allumer après la guerre et signale la similitude de situation de la Suisse et de la Belgique :

Dans les deux pays, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Toutes deux tributaires de l'étranger, elle souffrent des mêmes maux, bien qu'à des degrés différents.

Mais, si tôt le calme revenu, le même principe peut leur permettre d'affronter les dangers, de conjurer l'action néfaste des facteurs complexes de la crise qui va se déchaîner après la guerre : l'union la plus complète de toutes les forces vives à l'intérieur, jointe à la neutralité la plus absolue, entre les grandes puissances qui les entourent et les enlacent.

Le correspondant londonien du « Matin » de Paris rapporte un discours prononcé par M. Lloyd George au service annuel de l'Eglise baptiste galloise :

« Je ne sais pas combien de temps cette terrible guerre durera. Elle est entre les mains de Dieu; mais, quelque longue qu'elle soit, le monde durera plus longtemps encore et, par conséquent, nous devons préparer le monde qui suivra la guerre, et c'est un très gros problème.

Nous avons peut-être souffert dans cette guerre du manque de préparation.

Ne commettons pas la même erreur pour la paix. Les erreurs que nous pourrions commettre en entrant dans la paix sans préparation seraient encore plus désastreuses que celles que nous pourrions avoir commises en entrant non préparés dans la guerre.

Le seul pays dans lequel cette sorte de paix soit venue est le pays qui n'était pas prêt pour les problèmes de la paix. Nous ne voulons pas de cela ici.

Étudions donc ces choses dans l'atmosphère du christianisme, qui est l'atmosphère de la fraternité. L'avenir doit être démocratique. »

La « Kölnische Volkzeitung » publie un appel vibrant à l'union indéfectible du Centre démocratique allemand, et donne son programme pour l'après guerre :

Au point de vue constitutionnel : Fidélité à l'empire et à la Patrie. Maintien d'une forte monarchie et d'une puissante représentation du peuple. Développement de la constitution en conformité avec les besoins du peuple et le principe de la liberté.

Pour ce qui concerne la politique extérieure : Assurer et développer la situation de l'Allemagne dans le monde au point de vue politique, culturel et économique. S'assurer un territoire colonial qui puisse suffire aux besoins économiques de l'Allemagne, favoriser la christianisation des indigènes, supprimer l'esclavage sous toutes ses formes.

Éducation du peuple en vue de la connaissance plus sérieuse des questions de politique extérieure. Participation plus active des représentants du peuple à la politique extérieure. Réforme du service diplomatique.

Favoriser et faire observer le droit des peuples en rapport avec les principes chrétiens. Indépendance du peuple. Développement d'un tribunal international. Liberté des mers. Régularisation internationale de la protection des ouvriers.

On remarquera dans ce programme la constance des intentions démocratiques.

Le dernier point est capital. Il permet de croire que l'Allemagne, comme les États-Unis pèseront sur les autres États, dans la question sociale de la protection des ouvriers, non seulement par leur exemple, mais par des mesures prohibitives à l'égard des pays qui leur feront la concurrence par le bon marché, grâce à l'exploitation de la classe ouvrière.

Pendant que ces tendances se manifestent de part et d'autre, en quelque sorte officiellement, chez les grands belligérants, — que font nos démocrates socialistes et catholiques ?

Patriotiquement, ils dorment à poings fermés.

Et, après la guerre, il faudra que l'étranger les réveille par de bonnes petites lois douanières, qui donneront ici lieu à des grèves et à tout ce qui s'ensuit.

Dans le « Télégraphe », de Liège, Norbert de Gault, commente avec sympathie le manifeste du Comité Wallon, et ajoute :

Il y a des gens qui souhaitent que la guerre dure encore longtemps.

Ce sont principalement les jouisseurs et les malhonnêtes gens, jusqu'aboutissés intéressés, qui profitent actuellement des misères du peuple.

D'autres, au contraire, et nous pouvons dire que les trois quarts de notre population sont de cet avis, aspirent de tout cœur à la fin d'un cataclysme qui n'a que trop longtemps duré. L'épouse attend impatientement le retour de l'époux et les enfants parlent sans cesse de leur petit père qu'ils dés

DÉPÊCHES DIVERSES

Berlin, 9 juillet. — M. von Kuhlmann est rentré hier soir ici revenant du grand quartier général.

Berlin, 9 juillet. — On annonce de source digne de foi que l'Empereur a accepté la démission de M. von Kuhlmann, secrétaire d'Etat des affaires étrangères.

On dit que M. von Hinze, ministre d'Allemagne à Christiania, lui succédera.

Toutefois, aucune décision décisive n'a été prise jusqu'ici.

Berlin, 9 juillet. — Le bruit a couru à diverses reprises que l'âge du service militaire obligatoire serait porté à 50 ans.

Ce bruit est dénué de tout fondement.

Amsterdam, 9 juillet. — La reine Wilhelmine a reçu ce matin plusieurs hommes politiques.

On dit qu'il serait question de constituer un cabinet conservateur.

Rotterdam, 9 juillet. — Le « Anti-Oorlogsraad » a décidé de tenir de grandes réunions publiques le 31 juillet, à Amsterdam, à La Haye et à Rotterdam.

Copenhague, 8 juillet. — La commission allemande de seize membres chargée de négocier certains accords commerciaux entre l'Allemagne et le Danemark, vient d'arriver à Copenhague.

Londres, 8 juillet. — La Chambre des Communes a voté en deuxième lecture le projet de loi prorogant les pouvoirs législatifs du Parlement actuel jusqu'au 30 janvier 1919.

Berlin, 9 juillet. — Un correspondant de la « Gazette de Voss », qui a séjourné naguère en Irlande, rapporte que les Sinn-Féiners ont préparé un grand mouvement insurrectionnel qui doit éclater vers la mi-juillet.

A un moment donné, toutes les industries et tous les ports seront fermés de façon à faire cesser toute vie publique dans l'île.

Le parti nationaliste n'a pas adhéré à ce projet.

Déjà des signes précurseurs font entrevoir l'éclosion du mouvement, dont le gouvernement doit être informé.

En effet, à côté des troupes anglaises, de nombreux détachements de soldats américains ont été envoyés en Irlande.

Les comités révolutionnaires auraient certainement continué leur propagande, même si n'avaient été ordonnées les perquisitions qui ont fait découvrir les armes et qui ont provoqué une effervescence telle qu'on peut s'attendre à des événements sanglants.

Petites Chroniques

Monsieur Collard.

J'ai l'honneur de vous dire que je ne suis qu'un pauvre ouvrier et que je me suis fait estropier en me laissant tomber sur le pied une enclume. De mon état, j'étais maréchal-ferrant. Depuis ce malheur, je demeure dans un petit village du Namurois, avec ma pauvre femme et tout notre ménage.

Comme j'ai bien le temps maintenant, je lis beaucoup notre patois et jamais je n'ai rien trouvé de si beau ! Ah ! oui, que le wallon est joli ! C'était pour moi comme un petit feu de la langue française.

Allons, pourquoi vous dire tout cela ? C'est que je ne suis pas savant et que je ne sais comment on commence une lettre. Voici donc ce que je venais vous dire et en même temps vous demander.

J'ai appris en lisant les journaux (ceux que l'on me prête, car je suis pauvre) qu'enfin, on avait supprimé les laids mots flamands qui se trouvent à côté des mots français dans nos bureaux de poste et sur nos boîtes aux lettres.

J'ai dit ça à ma femme. Elle était aussi contente que moi, se frappait le ventre en disant : « Ah ! quelle chance, notre gamin n'apprendra plus le « flamin » ! Moi, j'étais heureux et, tout de suite, je suis allé chez Zidore, le joueur de balle, qui tient un café à quelques mètres de chez nous.

Longtemps, nous avons blagué là-dessus. Voilà qu'y vient comme d'habitude notre instituteur du village qui me dit ainsi : « Eh ! Jean-Martin, pourquoi es-tu content ?

— Ah ! voilà, lui repondis-je... — Et, pourquoi ? — Avez-vous lu la gazette, Monsieur le Maître ?

— Non, Jean. — Je lui ai passé votre gazette. Il a lu l'article, puis il m'a regardé et il m'a dit : « C'est de bon sens, c'est très logique.

Mais tant que l'on y est pourquoi ne supprimerait-on pas le flamand dans nos gares ? Les Flamands ont bien chassé le français de chez eux !

J'ai trouvé ça très juste, et en rentrant j'ai dit à Nerstine (c'est ma femme) : « Il faut que j'écrive à M. Collard pour lui demander que l'idée de l'instituteur soit suivie par les gros messieurs wallons. » C'est ce que je fais.

C'est pas tout. L'autre jour, c'était un jeudi, mon filleul a été avec son père au Grand Cinéma (place de la Gare, savez) et mon frère fut tout stomaché, lui, vieux wallon comme moi, de voir qu'on écrivait du flamand et du français pour le titre des pièces qu'on jouait. Et ce qui lui faisait plus de mal c'est que le flamand était avant le français !

Pourquoi ne fait-on pas là comme dans les bureaux de poste, comme sur les boîtes aux lettres... bouter le flamand dehors, partout.

On dit que l'on met du flamand au cinéma afin que les Allemands puissent comprendre. Si c'est pour ça, qu'on mette de l'allemand. L'allemand ne nous gêne pas. On sait bien qu'il n'est là que pour un temps. Mais le flamand, on voyait bien avant la guerre que ça colle comme de la glu. C'est comme les ouvriers flamands qui entraînent dans nos usines : une fois entrés, il n'y avait plus moyen de les avoir dehors.

Voilà ce que j'ai à vous dire. — Que l'on renvoie de partout la langue de

Feuilleton de « l'Écho de Sambre & Meuse » — 69 —

Le Mystère d'un Hansom Cab

par FERGUS W. HUME

L'avocat de la Couronne. — Et vous n'avez pas perdu de vue le prisonnier un seul instant ?

Le témoin. — Non ! Il n'y avait qu'une seule porte à la chambre. Je m'étais assise dehors, et quand il est sorti, il est presque tombé sur moi.

L'avocat de la Couronne. — Vous êtes sûre de ne pas vous être endormie ?

Le témoin. — J'étais éveillée comme une potée de souris. Calton fit appeler Sébastien Brown, qui déposa comme suit :

— Je connais le prisonnier, qui est membre du Melbourne-Club, où je suis domestique.

ces gens qui chassent le français de chez eux, et c'est pourquoi j'ai écrit ces lignes.

Je me demande pourquoi il y a du flamand dans notre pays.

Cela nous fait mal aux yeux, n'est-ce pas, Monsieur Collard.

D'abord, je sais bien que vous serez de mon idée ; avant la guerre, je lisais votre « Courneau » tous les dimanches, et de ce temps-là vous répétiez tout le temps ce que je vous dis maintenant.

Excusez mon style et mon orthographe, car je n'ai pas été aux grosses écoles. Je ne suis qu'un pauvre ouvrier infirme, mais un wallon.

Jean-Martin COURTOIS, ouvrier.

Le 8 juillet 1918.

Chronique Liégeoise

Liège, 9 juillet.

Depuis ce matin, des bandes, formées de la populace des quartiers de Pierreuse et d'Outre-Meuse principalement, circulent dans les rues de la ville et saccagent les charcuteries, crémeries et autres magasins de produits alimentaires.

Notamment, rue de la Cathédrale, une charcuterie a été saccagée et place St-Denis, les marchands de fromages ont été littéralement dévalisés.

Pour protéger leurs vitrines et leur contenu, les commerçants de la ville ont baissé leurs volets.

A demain les détails.

L'Art Wallon

Cette semaine a été fertile en succès pour notre art wallon et nous a donné l'occasion trop rare d'apprécier son heureuse contribution à tous les genres de l'art musical.

Tout d'abord, ce fut un hommage à notre célèbre concitoyen Grétry ; le public de choix qui assistait au concours de déclamation lyrique du Conservatoire, a eu la joie délicate d'assister à l'exécution intégrale d'une œuvre du génial compositeur liégeois, depuis trop longtemps tombée dans l'oubli : « Lucile », un délicieux petit chef-d'œuvre en un acte, représenté pour la première fois en 1769.

L'interprétation de l'œuvre fut très soignée : M. José Beckmans (qui se fait applaudir à chaque spectacle d'opéra du Trianon) se distingue particulièrement et n'eut aucune difficulté à remporter le premier prix à l'unanimité avec grande distinction.

Puis ce fut, au Théâtre de la Gaîté, la création et le succès de « Pierrot-Charcutier », une fantaisie-opérette en un acte de deux Liégeois, Rodolphe de Warsage et M. Tramasieur.

Le premier a composé un livret, d'une inspiration très originale, nous montrant les personnages classiques de la Comédie Italienne, atteints, eux aussi, par la guerre. Son poème est écrit dans un style clair et rythmé.

M. Tramasieur a eu l'heureuse idée d'émailler sa partition de quelques airs inspirés de nos meilleurs cramignons et chants populaires, sans toutefois les copier servilement et en laissant libre cours à son inspiration personnelle, qui nous donne des pages charmantes.

Cette œuvre, bien interprétée, obtint un réel succès et nous fait attendre de la part des deux collaborateurs, une œuvre de plus grande envergure.

Enfin au Trécard, ce fut la quatrième reprise de « Li Cuzin Béber » l'amusante fantaisie wallonne de Joseph Duyseux, auteur et du livret et de la musique. Cette opérette wallonne, créée le 5 novembre 1914, au Théâtre communal wallon, approche de sa 200^e représentation à Liège ! C'est dire le succès qu'elle remporte chaque soir.

C. M.

Chronique Locale et Provinciale

Arrêté

En vue de supprimer la mendicité croissant d'une manière excessive ainsi que pour garantir la récolte de vols, etc., j'ordonne pour le territoire du gouvernement militaire de Namur ce qui suit :

Article 1. Toute circulation de la population tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des localités est défendue de 11 heures du soir (à l'intérieur de Namur, Saint-Servais et Jambes de minuit) à 4 heures du matin.

Article 2. Les commandants fixent les limites des localités de leur compétence.

Article 3. Les commandants, et exceptionnellement aussi, dans les cas urgents, les chefs des cantonnements de la gendarmerie pourront délivrer, sur requête, des laissez-passer spéciaux, indiquant le but de leur course, aux personnes obligées par leur métier, leur profession ou une circonstance spéciale de circuler pendant les heures indiquées plus haut.

Article 4. Les contraventions seront punies d'une amende allant jusqu'à 600 marks et d'une peine de détention pouvant atteindre six semaines ou bien de l'une de ces deux peines séparément.

Les tribunaux et commandants militaires sont compétents pour la punition.

Article 5. Tout individu voulant passer une nuit dans

une commune autre que celle à laquelle il appartient, est tenu de se présenter au bourgmestre compétent et d'établir à celui-ci le but et les motifs de sa présence dans la localité, sinon il court le risque d'être transporté de force dans l'agglomération où il a son domicile légal ou dans laquelle il a eu son dernier domicile.

Article 6. Les gouvernements militaires de Liège et de Luxembourg ont imposé des restrictions analogues à la circulation.

A l'occasion de voyages dans ces provinces il faut, pour se faire dispenser de ces restrictions, s'adresser à l'autorité militaire compétente.

Dans les cas d'une urgence toute particulière, le commandant de la localité où l'intéressé est domicilié, exceptionnellement aussi le chef du cantonnement de la gendarmerie compétent, pourront délivrer avant le départ en voyage de l'intéressé des laissez-passer dont la validité expire cependant au bout de 3 jours et qui n'autorisent qu'à la circulation dans une seule localité.

Article 7. Cet arrêté entre en vigueur le 16 juillet 1918.

Namur, le 2 juillet 1918.

von HULLER, Generalleutenant und Militär-Gouverneur.

Chronique judiciaire.

La seconde audience du tribunal allemand a eu lieu mardi 9 courant.

La première affaire appelle les nommés A. Bertrand, maçon ; C. Vandenberghe, terrassier, et A. Nollet, négociant, tous trois domiciliés à Saint-German, inculpés de vol de nuit à l'aide d'effraction, chez Mme Vve Godfrin, de Dhuy, chez qui ils ont enlevé 100 bouteilles de Bourgogne, 20 bouteilles de vin, 25 kilos de savon, 14 livres de beurre et quelques pans de lard.

Les accusés nient toute participation au vol. Le commissaire de police de Dhuy, s'étant rendu chez les accusés, qui avaient été vus en état d'ébriété et qui étaient accusés par la rumeur publique, a trouvé, chez Bertrand, du savon mélangé à une poudre blanche, une bouteille de vin rouge et devant sa maison il y avait des débris de bouteille.

Un témoin, houilleur à Spy, a vu, la nuit du vol, 3 hommes à proximité de la demeure de M. Godfrin, à son approche ils se sont évanouis.

Le sieur Leblanc, géomètre-expert a pris l'empreinte des traces de pas et a constaté des ressemblances avec les chaussures des inculpés.

Après le réquisitoire, le tribunal condamne A. Bertrand à 18 mois de prison. Les deux autres inculpés sont acquittés.

La deuxième affaire concerne le nommé J. Gérard de Graux inculpé d'avoir soustrait frauduleusement la somme de 10685 fr. au préjudice de son patron, M. H. Vandermissem, marchand de bestiaux.

Chargé par son patron d'aller livrer des vaches, Gérard s'était acquitté de sa mission, avait touché le produit de la vente et s'était, prétend-t-il, enivré en route. Il ne sait si la somme lui a été volée ou s'il l'a perdue.

Malheureusement pour lui, il aurait dit à quelqu'un et le propos avait été répété, qu'il avait gagné 10000 frs en faisant le commerce prohibé.

L'inculpé n'ayant pas d'antécédent judiciaire n'est condamné qu'à 4 ans de prison.

La 3^e affaire semble être beaucoup plus importante car elle a attiré un nombreux public dans l'auditoire.

Les inculpés sont peu intéressants : le 1^{er} François Leclercq, se dit voyageur de commerce et est déjà gratifié d'un casier judiciaire bien garni ; la seconde inculpée, Marthe Hugo, se disant artiste, est la matresse du précédent.

Ils sont accusés : 1. D'avoir le 3 décembre commis un vol à l'aide d'effraction à la pharmacie Chisogne, rue Godefried, à Namur.

2. D'avoir commis un vol le 16 décembre chez Mme Lemaire, rue de Fer.

3. D'avoir commis un vol à l'aide de fausses clefs, le 30 décembre, chez Mlle Deneffe.

Les inculpés nient les faits mais reconnaissent que les circonstances sont contre eux.

Ils ont été vus, par deux témoins, sortant de chez Mlle Deneffe, porteurs d'un coffret. Un des témoins, Jules Verlicke, trouvant leur attitude louche, les suivit et les fit arrêter par des passants, rue Basse Marcelle.

A l'audience, le témoin reconnaît formellement les inculpés. Marthe Hugo l'apostrophe violemment et lui crie : « Taisez-vous, menteur ! » Le président est forcé d'intervenir et fait séparer les deux inculpés.

Le 1^{er} inculpé a été trouvé porteur de fausses clefs et autres instruments de cambriolage.

La seconde inculpée est reconnue aussi par M. Chisogne, chez qui elle faisait d'assez importants achats de chocolat.

Un jour elle s'informa de l'heure de fermeture du magasin, parce que, disait-elle, elle aurait une commande importante à remettre le soir.

Les inculpés sont aussi reconnus par une femme de chambre d'un hôtel situé en face de la gare où ils logeaient fréquemment. Ils se servaient d'excellent savon, identique à celui volé chez Chisogne.

Après le réquisitoire, les inculpés sont acquittés du chef de vol commis chez Lemaire et condamnés respectivement à 6 ans et à 4 ans pour les deux autres faits.

Théâtre de Namur

Dimanche 14 juillet 1918, à 7 heures

REPRÉSENTATION DE GRAND GALA

LE CHEMINEAU

Drame lyrique en 4 actes

Poème de Richepin. — Musique de X. Leroux.

avec le concours de :

M^{lle} Marthe DARNAY, du Théâtre Royal de la Monnaie dans le rôle de TOINETTE.

M. CLOSSET, baryton, dans le rôle de CHEMINEAU.

M. Becker, dans le rôle de FRANÇOIS.

M. de Trévi, du Théâtre Royal de la Monnaie, dans le rôle de TOINET.

M. Grommen, dans le rôle de Maître PIERRÉ.

M. Prever, M^{lle} Boland, M^{lle} Jordans, M. Honyoux, MARTIN, ALINE, CATHERINE, THOMAS.

Orchestre complet sous la direct. de M. F. Brumagne.

Prix des Places : Stalles, baignoires, 1^{res} loges, balcon, 6 fr. ; — Parquets, 2^{es} loges, 4 fr. 50 ; — Parterres, 3^{es} loges, 2 fr. 50 ; — Amphithéâtres, 1 fr. 25 ; — Paradis, 0 fr. 75.

Location ouverte chez M. Casimir, 13, rue Emile Cuvelier. Les enfants paient place entière.

Ville de Namur. — Magasins Communaux

Distribution de sucre, confitures et allumettes.

Le magasin communal n° 1, rue Emile Cuvelier, 63, sera fermé samedi 13 courant.

La distribution commencera le lundi 15 courant et se fera comme suit :

- Lundi 15 juil., les ménages de 7 person. et plus.
- Mardi 16 » les ménages de 6 personnes.
- Mercredi 17 » les ménages de 5 personnes.
- Jeudi 18 » les ménages de 4 personnes avec carnets n°s 1 à 4.500.
- Vendredi 19 » les ménages de 4 personnes avec carnets n°s 4.501 et au-dessus.
- Samedi 20 » les ménages de 3 personnes avec carnets n°s 1 à 4.500.
- Lundi 22 » les ménages de 2 personnes avec carnets n°s 4.501 et au-dessus.
- Mardi 23 » les ménages de 2 personnes avec carnets n°s 1 à 4.500.
- Mercredi 24 » les ménages de 2 personnes avec carnets n°s 4.501 et suivants.
- Jeudi 25 » les ménages de 1 personne.

Cet ordre sera strictement respecté. Les heures de distribution sont :

le matin : de 8 1/2 à 12 1/2 h.
l'après-midi : de 2 à 5 h.

La grille sera fermée à 12/12 h. et à 5 h. et les personnes se trouvant à l'intérieur de l'impasse à ce moment continueront à être servies.

On ne servira qu'un seul carnet à la fois. La ration est fixée comme suit :

- 600 grammes sucre vergésoise, fr. 1.75
- Un double verre confiture, 2.30
- Une boîte d'allumettes, 0.10

On exigera le compte exact. Les personnes ne seront servies que l'après-midi, les autres personnes le matin seulement.

Les *buteliers* ne seront servis que le matin et devront faire viser au préalable leurs papiers au Secrétaire, rue Emile Cuvelier, 10.

Ils devront pouvoir prouver par leur passeport ou par toute autre pièce officielle, que le bateau se trouve sur le territoire de la ville au moment de la distribution.

Le public est prié de se munir de paniers suffisamment grands et non de filets.

Établissements.

Les établissements à personnel nombreux recevront leurs bons au Secrétariat, rue Emile Cuvelier n° 10, le mardi 16 et mercredi 17 courant de 9 à 4 h.

Les marchandises devront être enlevées au magasin Place Mause, rue Devez n° 28 endéans les deux jours ci-dessus.

Namur, le 10 juillet 1918.

Commission Communale d'Approvisionnement, Le Président, G. DEFOUR.

Sport. — Athlétisme

Résultats du Match Inter-Villes Bruxelles-Namur.

Le grand match athlétique inter-villes Bruxelles-Namur, organisé par le Stade Namurois, le dimanche 30 juin, au Stade des Jeux de la Citadelle, obtint plein succès. L'équipe bruxelloise nettement supérieure n'eut pas de peine à s'assurer la victoire contre l'équipe namuroise incomplète, plusieurs de ses meilleurs athlètes étant atteint de grippe.

Le clou de la journée fut assurément l' exhibition du saut à la perche par DEJOIE, sauteur incomparable et d'une souplesse merveilleuse, aussi les applaudissements ne lui furent pas ménagés.

La victoire revint à Bruxelles par 42 points contre Namur 64 points.

A noter les lancements du poids et du javelot où Denis et Neuville (Namur) triomphèrent assés aisément battant HUBINON, champion et recordman de Belgique.

Voici du reste les différents résultats :

100 mètres (scratch). — 1. Dendauw (B.) en 10" 2/5 ; 2. Philippot (B) ; 3. Hix (N) ; 4. Bélien (N).

Saut en hauteur. — 1. (ex-æquo) : Dejoie et Wande Winden (B) 1 m. 50 ; 3. Musette (N) 1 m. 35. 400 mètres (scratch). — 1. Morren (B) en 55" 2/5 ; 2. Fourneau (N) ; 3. Jossélet (N) ; 4. Versé (B) arrivé second et disqualifié.

Lancement du Poids. — 1. Denis (N) 10 m 59 ; 2. Hubinon (B) 10 m 44 ; 3. Dejoie (B) 9 m 30 ; 4. Michel (N).

1500 mètres (scratch). — 1. Oleffe (B) en 4' 39" ; 2. Verri (B) à 20 mètres ; 3. Ciparisse (N) ; 4. Stéveny (N).

Javelot. — 1. Neuville (N) 34 m 85 ; 2. Dahin (N) 30 m 89 ; 3. Wande Winden (B) 29 m 30 ; 4. Hubinon (B).

800 mètres (scratch). — 1. Morren (B) ; 2. Dorre (B) ; 3. Dahin (N) ; 4. Merveille (N).

Longueur. — 1. Wande Winden (B) 5 m 67 ; 2. Dejoie 5 m 49 ; 3. Fourneau (N) 5 m 19.

5000 mètres (scratch). — 1. Verri (B) en 17' 34" ; 2. Van den Eynde (B) ; 3. Laterre (N) abandonné.

Disque. — 1. Dejoie (B) 28 m. 40 ; 2. Denis (N) 27 m. 57 ; 3. Lardinois (N) 26 m 58 ; Hubinon (B). 4000 mètres (relais). — 1. Bruxelles (Kestemont, Oleffe, Dorre) en 11' 40" ; 2. Namur (Dahin, Jossélet, Goyse) à 12 tour.

800 mètres (relais). — 1. Bruxelles (Morren, Dendauw, Versé, Philippot) en 11' 44" ; 2. Namur (Fourneau, Bélien, Mottiaux, Fritz) à 50 mètres.

CLASSEMENT GÉNÉRAL :

Bruxelles 42 p., 8 victoires, 3 matchs nuls, 1 défaite. Namur 64 p., 1 victoire, 3 matchs nuls, 8 défaites.

Exhibition du saut à la perche — Le merveilleux athlète qu'est Dejoie parvient à passer 3 m 30. Il est très justement ovationné.

Le bilan de la journée s'établit comme suit : Recettes : 775 fr. 50 Dépenses : 498 fr. 25

BENEFICIAIRE NET : 277 fr. 25 au profit du « Fond Spécial de Secours en faveur des Employés et Voyageurs de Commerce ».

THÉÂTRES, SPECTACLES ET CONCERTS

NAMUR-PALACE, Place de la Station.

Matinée à 4 h. — Soirée à 7 h.

Programme du 5 au 11 juillet

Au cinéma : « Princesse Hella », comédie en 4 part., par M^{lle} Hella Moja. — Tontolini José, comique ; Mont-Saint-Michel, documentaire ; Moineux Affaires, drame en 2 parties ; — Enfants Terribles, com. Au music-hall : « Les Bernadiss », travail sur fil de fer ; — « M^{lle} Beauvoisin », chanteuse légère du Pavillon de Flore, de Liège.

Concert — ROYAL MUSIC-HALL, — Cinéma. (F. Courtoy), Place de la Gare, 21

Programme du 5 au 11 juillet

Au cinéma : « Duel Américain », grand drame sensationnel en 6 parties, joué par Kelly Brown ; — Divers films comiques et documentaires des plus intéressants.

Au music-hall : « Les Red-Stars », travail aérien ; — « Mme Péclers », chanteuse à voix.

le chloroforme dans une boutique quelconque ou si le être procuré par quelque ami.

Eh bien ! le ministère public n'apportait pas une seule preuve d'où et de qui il venait.

En ce qui touchait le gant appartenant à la victime et trouvé dans la poche du prisonnier, celui-ci avait ramassé à terre au moment où il avait rencontré Whyte, étendu ivre, près de l'église d'Écosse.

Certainement, il n'existait pas de preuve que cela se fût passé ainsi ; mais il n'en existait pas davantage qu'il eût ramassé le gant dans le cab.

Il était bien plus vraisemblable qu'un gant et surtout un gant blanc — ait été ramassé sous la lumière du bec de